

## **Défense des Consommateurs**

### **Défense des consommateurs :**

Familles Rurales : association de défense des consommateurs agréée au niveau national depuis 1975.

- **Des “permanences conso”**, ouvertes au public, offrent une information sur les droits des consommateurs, le logement, l'énergie, le crédit, la vente à distance, le démarchage, ... Elles proposent également une aide au traitement des litiges de consommation. Ce service est assuré par des bénévoles formés des associations locales et de la fédération, ainsi qu'un salarié en mécénat de compétences.

De façon complémentaire, un service en ligne “**conseil conso**” propose des fiches pratiques sur des thèmes de la vie quotidienne, ainsi que l'orientation vers une permanence “conso” la plus proche, si l'on souhaite de l'aide pour traiter un litige.

- **Porter la voix des familles :**

Des bénévoles et des salariés de la fédération, assurent également des représentations et participent à des groupes de travail, comités, commissions, dans des instances et organismes départementaux dans de nombreux domaines : consommation, logement, énergie, services publics, ... [↑](#)